



GUIDE PRATIQUE **PETITE ENFANCE**



VILLE DE RONCHIN

LES STRUCTURES MUNICIPALES

Quartier du Petit Ronchin

1 École de Musique

rue Lavoisier

2 Bibliothèque Municipale

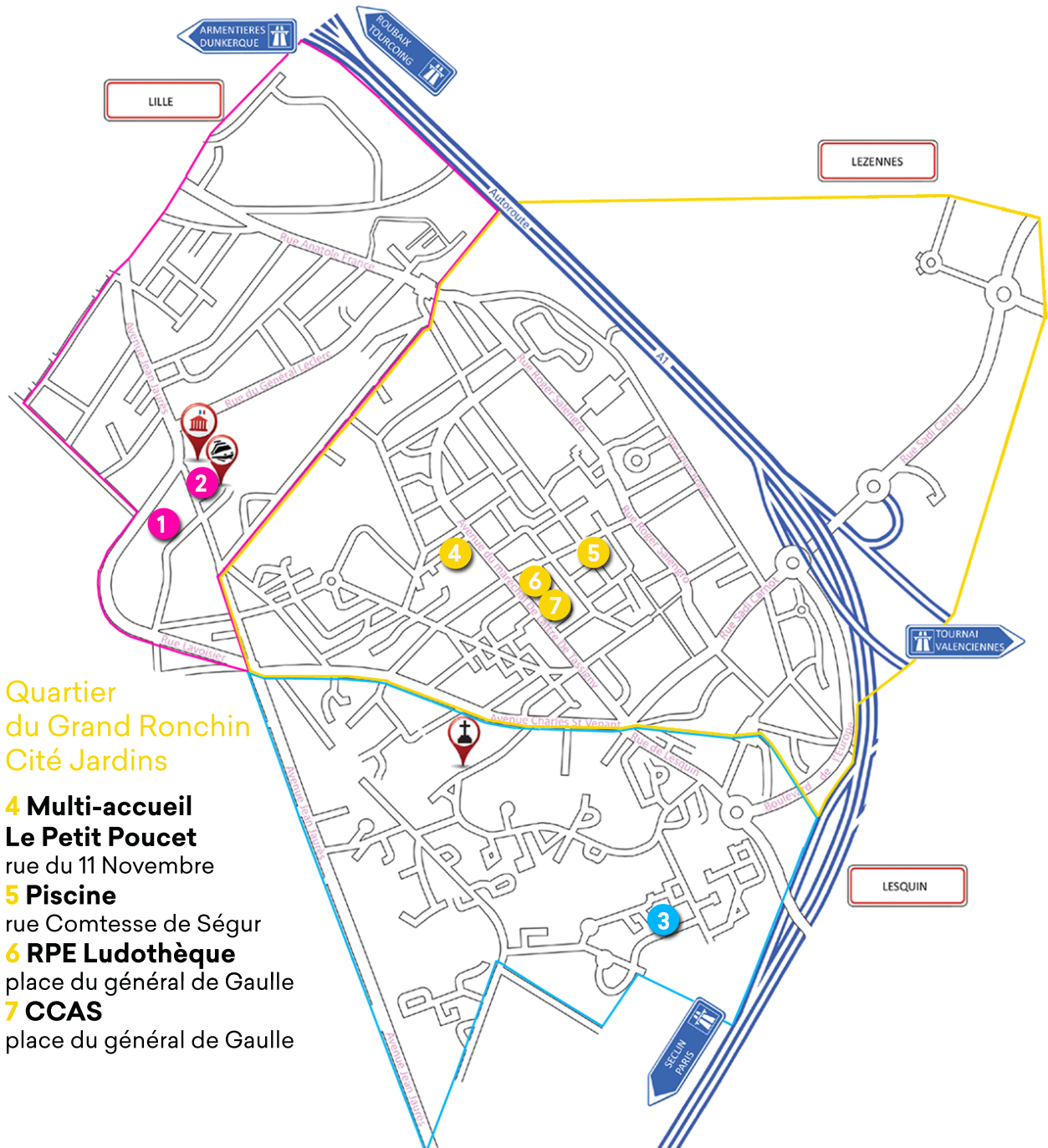
avenue Jean Jaurès

Quartier du Champ du Cerf

3 Halte garderie

Les Petits Bruants

rue de l'Abbé Grégoire





**Jean-Michel
LEMOISNE**

Maire de Ronchin

Chères Ronchinoises, chers Ronchinois,

À Ronchin, vous le savez, nous avons à cœur d'être présents auprès de chaque habitant tout au long de sa vie.

C'est donc dès le plus jeune âge que la Ville vous accompagne au mieux afin de répondre aux besoins de votre enfant.

Ce guide est un outil pratique destiné aux jeunes parents : la naissance d'un enfant ne doit pas être source d'inquiétude, mais de bonheur et d'épanouissement.

Vous y découvrirez les différents modes d'accueil disponibles dans notre ville ainsi que les lieux d'information, de culture et de loisirs qui vous seront utiles.

Par ailleurs, la municipalité de Ronchin investit dans la petite enfance en accompagnant les initiatives privées d'ouvertures de lieux d'accueil et en subventionnant les deux crèches associatives et les maisons d'assistants maternels.

Cet investissement se traduit aussi par la modernisation des équipements municipaux. En effet, quelques années après la rénovation complète du "Petit Poucet", c'est au tour des "Petits Bruants" de faire peau neuve : l'opération ambitieuse de déconstruction/reconstruction permettra bientôt de bénéficier d'un établissement flambant neuf, moderne, autonome en énergie offrant plus de places d'accueil pour les tout-petits.

Pour notre municipalité, la qualité d'accueil de vos enfants qui seront les citoyens de demain, est une priorité.



**Johanne
MERCHEZ**

Adjointe déléguée
à la Petite Enfance

Johanne MERCHEZ

Adjointe Déléguée
à la Petite Enfance

Jean-Michel LEMOISNE

Maire de Ronchin

L'ARRIVÉE DE MON ENFANT

Dès l'annonce de la grossesse, le professionnel de santé qui vous suit complète une déclaration de grossesse à transmettre à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). La CAF vous adresse en retour un dossier à remplir pour l'ouverture de vos droits.

LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

La reconnaissance d'un enfant est volontaire et non obligatoire. Les parents peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément dans la mairie de leur choix.



- > une pièce d'identité
- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois

DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance est obligatoire et permet d'établir l'acte de naissance. Elle doit être faite dans les 5 jours qui suivent la naissance, à la mairie du lieu de naissance.



- > Un certificat de naissance.
- > La déclaration de choix du nom
- > L'acte de reconnaissance, s'il a été fait avant la naissance.
- > La carte d'identité des parents.
- > Le livret de famille pour y inscrire l'enfant, si les parents en possèdent déjà un.
- > Justificatif de domicile de - 3 mois



Dans certains hôpitaux publics, un officier d'État-Civil assure une permanence au sein du service de maternité pour enregistrer les déclarations de naissances.



LA SANTÉ DE MON ENFANT

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) :

Un accompagnement médico-social est proposé aux enfants âgés de 0 à 6 ans via :

- > Des rencontres avec une puéricultrice.
- > Des consultations médicales avec un médecin.
- > Des bilans de santé.

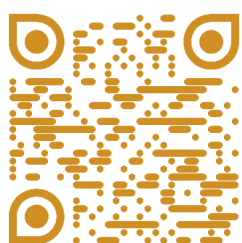


Maison Nord Solidarité (MNS)
22, rue de l'Innovation - Hellemmes / 03.59.73.96.60

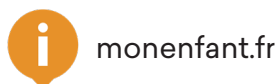
LES MODES DE GARDE

COMMENT TROUVER UN MODE DE GARDE POUR MON ENFANT ?

- > Je contacte le Relais Petite Enfance (RPE) au 03.20.57.09.54 :
- > J'expose mes besoins et mes contraintes.
- > Le RPE me conseille et m'oriente vers un mode de garde en adéquation avec ma situation.
- > Je peux établir une pré-inscription dans une structure collective municipale en ligne sur [Ronchin facile](#).



Les demandes sont traitées par ordre chronologique.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Véritable lieu d'échanges et d'informations, le RPE est ouvert à tous. Un professionnel de la petite enfance se tient à votre disposition.

Le RPE assure différentes missions telles que :

- > Orienter les parents.
- > Centraliser les demandes d'accueils en structures municipales.
- > Expliquer les différentes aides financières dans le cadre de l'accueil de votre enfant.
- > Ateliers d'éveil en direction des assistants maternels.
- > Conférences à thème.



8, Place du Général de Gaulle
rpe@ville-ronchin.fr / 03.20.57.09.54
Prise de rendez-vous possible
les jeudis après-midi




STRUCTURES MUNICIPALES :

| NOM | COORDONNÉES | HORAIRES | CAPACITÉ |
|---|--|---|-----------|
| Le multi-accueil "Le Petit Poucet" | Rue du 11 Novembre 03.20.53.21.61 | Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (fermeture 3 semaines en août et une semaine entre Noël et nouvel an) | 50 places |
| La halte garderie "Les Petits Bruants" | Rue de l'Abbé Grégoire 03.20.60.35.58 | Du lundi au vendredi de 8h à 17h (structure fermée le mercredi et durant les vacances scolaires) | 12 places |


STRUCTURES ASSOCIATIVES :

| NOM | COORDONNÉES | HORAIRES | CAPACITÉ |
|--|--|---|-----------|
| Crèche "Câlins BB Comtesse" | Place du Gal de Gaulle 03.20.97.78.39 comtesse@calinsbb.fr | Du lundi au jeudi de 7h30 à 19h et le vendredi de 7h30 à 18h30 | 22 places |
| Crèche "Câlins BB Pagnol" | 5/C Rue Marcel Pagnol 03.20.85.04.04 pagnol@calinsbb.fr | Du lundi au jeudi de 7h30 à 19h et le vendredi de 7h30 à 18h30 | 22 places |

 Les structures municipales et associatives ont signé une convention avec la CAF. Le tarif est calculé selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, basé sur un taux d'effort appliqué aux revenus déclarés à la CAF en fonction de la composition de la famille. Il est possible de bénéficier d'un crédit d'impôt (50% du coût dans la limite du plafond en vigueur).

STRUCTURES PRIVÉES :

| NOM | COORDONNÉES | HORAIRES | CAPACITÉ |
|---|---|---|-----------|
| Micro-crèche "Aquarelle Anis " | 14, rue Martin Luther King 09.67.05.12.69 creche.aquarelle@gmail.com | Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 | 10 places |
| Micro-crèche "Aquarelle Turquoise" | 1, rue Martin Luther King 09.67.05.12.69 creche.aquarelle@gmail.com | Du lundi au vendredi de 8h à 18h30 | 10 places |
| Micro-crèche "L'île des Ch'tis Bambins" | 165, rue Roger Salengro 06.09.58.38.32 liledeschtisbambins@gmail.com | Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 | 12 places |
| Micro-crèche "L'île des Ch'tis Bambins Cerf" | 28, avenue Frédéric Chopin 06.09.58.38.32 liledeschtisbambins@gmail.com | Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 | 12 places |
| Micro-crèche "Le Doux Câlin des Chérubins" | 788, avenue Jean Jaurès 09.83.27.38.13 ledouxcalinronchin@people-and-baby.com | Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h | 12 places |
| Micro-crèche "Au bon'heure des P'tits Bambins" | 544, avenue Jean Jaurès 06.09.58.38.32 crechejeanjaures@gmail.com | Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h | 12 places |
| Micro-crèche "Mélinou" | 5, place de Coubertin 06.24.21.60.38 bbmelinou59@gmail.com | Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 | 12 places |

 Les structures privées ne sont pas conventionnées avec la CAF et appliquent des tarifs libres. Si vous choisissez ce mode de garde, vous pouvez bénéficier du Complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la CAF. Il est possible de bénéficier d'un crédit d'impôt (50% du coût dans la limite du plafond en vigueur).

MAISONS D'ASSISTANT-ES MATERNEL-LES :

| NOM | COORDONNÉES | HORAIRES | CAPACITÉ |
|--|---|--|-----------|
| En attendant le retour de MAMan | 22 bis, rue Marcel Sembat 09.81.02.62.66 enattendantleretourdemaman@gmail.com | Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 (modulables selon la demande) | 16 places |
| MAM'zelles et compagnie | 4, rue Alfred de Musset 03.66.97.83.84 / 06.73.06.65.10 mamzelles.compagnie@gmail.com | Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h | 12 places |

L'ACCUEIL CHEZ LES ASSISTANT-ES MATERNEL-LES AGRÉÉ-ES :

La liste des disponibilités d'accueil de chaque assistant-e maternel-le agréé-e par le département est présente sur le site de la Ville (ville-ronchin.fr). Vous trouverez également les disponibilités des assistant-es maternel-les sur monenfant.fr.

Ce mode de garde offre :

> Un accueil familial et individuel.

> Une plus grande souplesse

> Une aide de la CAF : le CMG (100% des cotisations et une prise en charge partielle de la rémunération du salaire) et des crédits d'impôts (50% de la somme restant à charge dans la limite du plafond en vigueur).



monenfant.fr

pajemploi.urssaf.fr

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les ALSH favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité et permettent aux enfants de se divertir le mercredi et pendant les vacances scolaires (à partir de 2 ans).

Pour une inscription, vous pouvez vous adresser au service Jeunesse du mardi au vendredi **de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

58, rue du Général Leclerc / 03.20.53.46.15 / jeunesse@ville-ronchin.fr

LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT

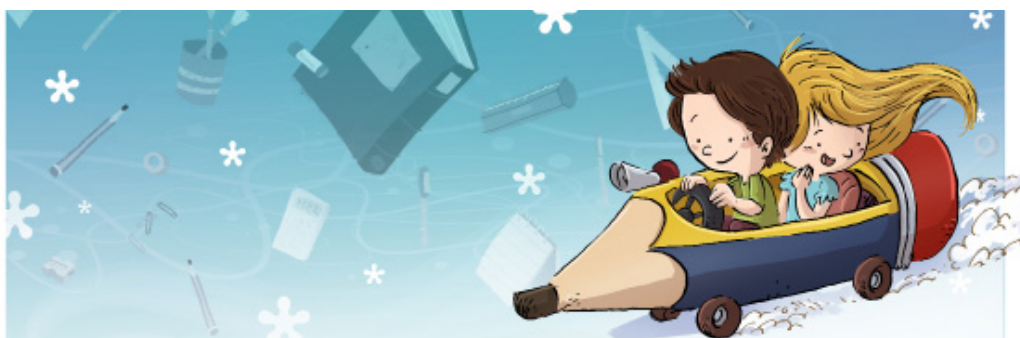
SERVICE ENSEIGNEMENT / JEUNESSE

Vous pouvez vous rapprocher du service enseignement pour :

- > La préinscription dans les écoles de Ronchin (début d'année civile).
- > La préinscription pour la cantine scolaire et la garderie.

Ouverture du mardi au vendredi **de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

58, rue du Général Leclerc / 03.20.53.46.15 / jeunesse@ville-ronchin.fr



DIVERTIR MON ENFANT

LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE "UN BON PETIT DIABLE"

La ludothèque est un lieu de détente et de divertissement dédié à la pratique du jeu.



Ouverture au public :

> Mardi, jeudi et vendredi **de 16h30 à 18h**

> Mercredi et samedi **de 14h00 à 18h30**

Avec deux créneaux de jeu sur place : **de 14h à 16h et 16h30 à 18h30**

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi **de 14h à 18h**

Atelier parent-enfant

Tous les vendredis (en période scolaire)
Jeux, activités manuelles, motricité, découvertes sensorielles, manipulation, lectures, comptines... pour les petits et tout-petits ! Un moment de partage et de jeux encadré par les ludothécaires.



> **De 9h30 à 10h30**

> De 6 mois à 3 ans (enfants non-scolarisés adhérents de la ludothèque)

> Gratuit sur inscription



Place du Général de Gaulle / 03.20.85.90.49
ludotheque@ville-ronchin.fr

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture au public :



Mardi, jeudi et vendredi **de 15h à 18h30**

Mercredi **de 9h à 12h et de 14h à 18h30**

Samedi **de 10h à 18h30**



650, avenue Jean Jaurès
03.20.16.60.28

Heure du conte pour les tout petits (de 2 à 24 mois)
"Bébé bouquine" **le samedi à 10h30** sur inscription selon calendrier (disponible sur le site de la ville et de la bibliothèque)

THÉÂTRE DES MARIONNETTES DE RONCHIN



3, rue Vincent Auriol

03.20.85.04.90


theatremarionnettes.com



PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE


JARDIN AQUATIQUE

Bébés nageurs pour les enfants de 6 mois à 5 ans (eau 32°)

 Piscine municipale
rue Comtesse de Ségur / 03.20.62.12.62


ASSOCIATION KAD'DANSE

Expression corporelle pour les enfants à partir de 2 ans

 Maison de la danse Christopher
(à côté de la passerelle)

GYM PITCHOUN

Pratique du sport en famille pour les enfants de 6 mois à 5 ans


 Salle Nio-Louchart
rue Charles Saint Venant - 03.20.88.11.21
gympitchouns@orange.fr




SOLIDARITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30


 12/13, place du Général de Gaulle
03.20.96.74.00
direction-ccas@ville-ronchin.fr

ÉPICERIE SOLIDAIRE

 12/13, place du Général de Gaulle
03.20.96.74.00
direction-ccas@ville-ronchin.fr


ASSOCIATION DES FAMILLES

Défense des familles, bourse aux vêtements, voyages, sorties pédestres, vestiaires...

 2, rue Sadi-Carnot - 06.99.28.79.93

SECOURS POPULAIRE

Aide aux personnes démunies, distribution alimentaire...


 06.73.58.07.73

LES NUMÉROS UTILES

NOTES :

LACTARIUM

Lactarium Régional Jeanne de Flandres

 2, avenue OscarLambret - Lille
03.20.44.50.50

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Ce service a pour but de détecter des situations de maltraitance et à en échanger.

 119 (appel gratuit 24h/24)
allo119.gouv.fr


CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

82, rue Brûle Maison - Lille

 0 820 255 950
caf.fr

ALLO PARENTS BÉBÉ

Une équipe de professionnels est à l'écoute des parents, dès la grossesse et ce, jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

 0 800 00 34 56 (numéro gratuit et anonyme)
allopaparentsbebe.org



JOHANNE MERCHEZ

Adjointe déléguée à la Petite Enfance reçoit sur rendez-vous.
Mail : jmerchez@ville-ronchin.fr



MAIRIE DE RONCHIN

650, avenue Jean Jaurès / 03.20.16.60.00
www.ville-ronchin.fr / Facebook : Ville de Ronchin

RELAIS PETITE ENFANCE

Place du Général de Gaulle / rpe@ville-ronchin.fr / 03.20.57.09.54